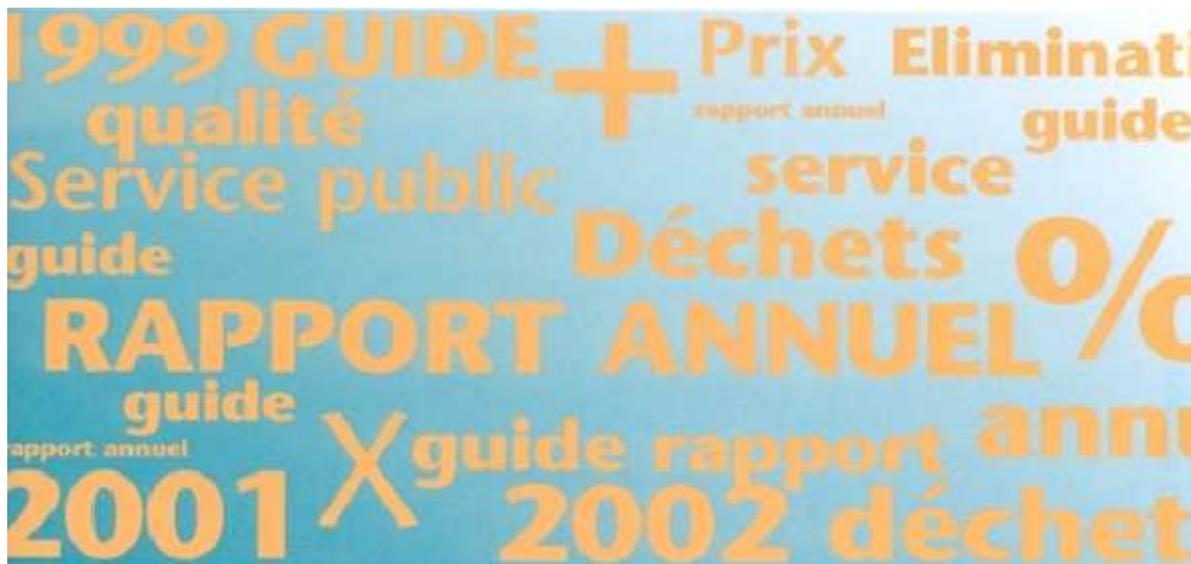


RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS

ANNEE 2011



Sirtom de la Vallée de la Grosne
Za du Pré Saint Germain
16 Rue Albert Schmitt
71250 CLUNY
Tél : 03 85 59 26 98 / Fax : 03 85 59 33 18
secretariat@sirtomgrosne.fr, www.sirtomgrosne.fr

Edité depuis le site www.sinoe.org le : 26/04/2012

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION GENERALE SUR LE RAPPORT ANNUEL	3
2. DES INDICATEURS TECHNIQUES.....	4
2.1. LE TERRITOIRE DE : SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE	4
2.2. L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC	6
2.3. LA COLLECTE DES DECHETS PROVENANT DES MENAGES	7
2.3.1. <i>La collecte des ordures ménagères résiduelles</i>	7
2.3.2. <i>La collecte sélective des emballages ménagers</i>	8
2.3.3. <i>les collectes spécifiques</i>	13
2.3.4. <i>La collecte en déchèteries</i>	14
2.4. EVOLUTION DES COLLECTES.....	19
2.5. LES DESTINATIONS DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES COLLECTES.....	21
2.5.1. <i>Destination des déchets issus des collectes (hors déchèterie)</i>	21
2.5.2. <i>Destination des déchets issus des déchèteries</i>	22
2.5.3. <i>Destination de l'ensemble des déchets collectés (hors gravats)</i>	23
2.5.4. <i>Evolution de la valorisation</i>	24
2.5.5. <i>Synoptique des flux pour les déchets ménagers et assimilés collectés (hors gravats)</i> <i>(en tonnes)</i>	25
3. DES INDICATEURS FINANCIERS.....	26
4. DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES.....	28
4.1. PREVENTION ET COMMUNICATION ENVERS LES USAGERS.....	28
5. ANNEXES	30
5.1. LES DESSERTES COMMUNALES	30

1. INTRODUCTION GENERALE SUR LE RAPPORT ANNUEL

Obligation réglementaire :

Loi Barnier n°95-101 du 2 février 1995 et décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000

Objectifs :

Transparence vis-à-vis des usagers, informer sur le service de gestion des déchets ménagers : coûts, événements marquants, évolution du service

Diffusion du rapport annuel :

Ce rapport est un document public consultable directement au SIRTOM et dans les Mairies des 47 communes membres et au siège des Communautés de Communes adhérentes

2. DES INDICATEURS TECHNIQUES

2.1. LE TERRITOIRE DE : SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE

Sirtom de la Vallée de la Grosne : 47 communes adhérentes et 18 001 habitants

Collectivités adhérentes

Dept	Collectivités adhérentes	Nombre de communes	Population	Part de la population / population totale	Date d'adhésion
71	Bergesserin	1	240	1,3%	19/06/1986
71	Berzé-le-Châtel	1	60	0,3%	01/01/1999
71	Blanot	1	173	1,0%	19/06/1986
71	Bourgvilain	1	330	1,8%	01/07/2001
71	Brandon	1	298	1,7%	19/06/1986
71	Bray	1	121	0,7%	19/06/1986
71	Buffières	1	261	1,4%	01/01/2002
71	Château	1	266	1,5%	19/06/1986
71	Chériset	1	32	0,2%	08/01/2001
71	Chevagny-sur-Guye	1	76	0,4%	01/07/2001
71	Clermain	1	232	1,3%	01/01/2002
71	Cluny	1	4 645	25,8%	19/06/1986
71	Cortambert	1	214	1,2%	19/06/1986
71	Curtil-sous-Bufferières	1	71	0,4%	01/03/1998
71	Dompierre-les-Ormes	1	959	5,3%	01/01/2002
71	Donzy-le-National	1	190	1,1%	19/06/1986
71	Donzy-le-Pertuis	1	157	0,9%	01/01/1997
71	Flagy	1	189	1,0%	01/01/1989
71	Germolles-sur-Grosne	1	144	0,8%	01/01/1989
71	Jalogny	1	322	1,8%	19/06/1986
71	La Chapelle-du-Mont-de-France	1	174	1,0%	01/01/2002
71	La Guiche	1	617	3,4%	01/07/2001
71	La Vineuse	1	293	1,6%	19/06/1986
71	Le Rousset	1	251	1,4%	01/07/2001
71	Lournand	1	335	1,9%	19/06/1986
71	Massilly	1	374	2,1%	19/06/1986
71	Massy	1	62	0,3%	01/07/1993
71	Matour	1	1 109	6,2%	01/01/2002
71	Mazille	1	393	2,2%	19/06/1986
71	Montagny-sur-Grosne	1	87	0,5%	01/01/2002
71	Montmelard	1	315	1,7%	01/01/2002
71	Pressy-sous-Dondin	1	99	0,5%	01/01/2003
71	Saint-André-le-Désert	1	258	1,4%	01/01/2002
71	Saint-Léger-sous-la-Bussière	1	266	1,5%	19/06/1986
71	Saint-Marcelin-de-Cray	1	192	1,1%	01/07/2001
71	Saint-Martin-de-Salencey	1	107	0,6%	01/07/2001
71	Saint-Pierre-le-Vieux	1	341	1,9%	19/06/1986
71	Saint-Point	1	347	1,9%	19/06/1986
71	Saint-Vincent-des-Prés	1	118	0,7%	01/01/2002
71	Sainte-Cécile	1	278	1,5%	01/01/1999

71	Salornay-sur-Guye	1	834	4,6%	01/01/2002
71	Serrières	1	301	1,7%	01/01/2002
71	Sivignon	1	168	0,9%	01/01/1989
71	Tramayes	1	963	5,3%	19/06/1986
71	Trambly	1	401	2,2%	01/01/2002
71	Trivy	1	272	1,5%	01/01/1989
71	Vitry-lès-Cluny	1	66	0,4%	01/01/1999
	TOTAL sans double compte	47	18 001		

Communes non adhérentes desservies par un ou plusieurs services de la collectivité

Dept	Communes clientes	Population	Services
71	Passy	60	2186 - Déchèterie de Salornay sur Guye
71	Sailly	75	2186 - Déchèterie de Salornay sur Guye
71	Sigy-le-Châtel	90	2186 - Déchèterie de Salornay sur Guye
69	Cenves	385	4821 - Déchèterie de Tramayes
TOTAL	3	610	

Informations complémentaires

Les Collectivités adhérentes sont les quatre Communautés de communes (C.C.) regroupant les communes présentées ci-dessus, à savoir : la C.C. du Clunisois, la C.C. du Mâconnais Charollais, la C.C. de Matour et sa région, la C.C. de la Guiche. Une commune est indépendante : Chériset.

Le SIRTOM adhère au SMEVOM du Sud 71 (syndicat d'étude).

2.2. L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne gère pratiquement l'ensemble des services de la gestion des déchets sur son territoire en régie, à savoir la collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables en points d'apport volontaire, en porte à porte pour 47 communes ou en déchetterie ainsi que le transport de ces déchets jusqu'à leur site de traitement. La collecte du verre est déléguée à une structure privée (ETS GACHON S.A.) ainsi que les tris et traitements des déchets collectés sur le territoire du SIRTOM :

- enfouissement sur le site de GRANGES (ONYX VALEST) pour les ordures ménagères résiduelles et les « encombrants » des déchetteries,
- centre de tri ONYX VEOLIA de RILLIEUX-LA-PAPE pour la collecte sélective (papiers-cartons, emballages),
- centre de tri ONYX VEOLIA de MACON pour les cartons collectés en déchetteries,
- usine SAINT GOBAIN pour le recyclage du verre,
- société EPUR pour le traitement du bois collecté en déchetteries,
- société GENESTIER pour le traitement de la ferraille, des batteries, collectées en déchetteries,
- plate-forme de compostage AWT de MACON pour les déchets verts,
- société CARME pour les gravats,
- société TRIADIS SERVICES pour les Déchets Ménagers Spéciaux.

Compétence	Compétence exercée	Date de début d'exercice de la compétence	Compétence transférée	Date de transfert	Nom de la collectivité exerçant la compétence transférée
Collecte OMR	X	19/06/1986			
Collecte sélective	X	19/06/1986			
Déchetterie	X	19/06/1986			
Traitement	X	19/06/1986			
Commentaire : Compétence étude déléguée au SMEVOM Sud 71					

Autorisations administratives, agréments et certifications

Agrément	Début	Barème
Agrément Eco TLC (textile, linge, chaussure)	05/12/2011	
Agrément Eco-Emballages	13/07/2011	barème E
Agrément EcoFolio pour les imprimés	12/09/2008	
Agrément ERP pour les DEEE	25/01/2007	scénario S1 dans les 5 déchetteries
Agrément Récylum pour les DEEE	15/02/2007	

2.3. LA COLLECTE DES DECHETS PROVENANT DES MENAGES

2.3.1. La collecte des ordures ménagères résiduelles

*18 001 habitants desservis,
3 755 tonnes collectées soit 209 kg/habitant desservi*

2.3.1.1 Population desservie et quantités collectées

	Population desservie				Quantité collectée	
	totale	des communes adhérentes	part de la population adhérente	des communes non adhérentes	en tonnes	en kg/hab. desservi
Collecte mixte	18 001	18 001	100,0%	0	3 754,8	208,6

A noter, pour 2010 la quantité d'ordures ménagères résiduelles collectée par habitant et par an était de 212 kg/hab.

2.3.1.2 Organisation de la collecte

La collecte des ordures ménagères est réalisée en régie par le SIRTOM de la Vallée de la Grosne. Les habitants sont desservis en porte à porte et en PAV

Points de regroupements :

Nombre de points de regroupements : 522

Population concernée par ce type de collecte : 35 %

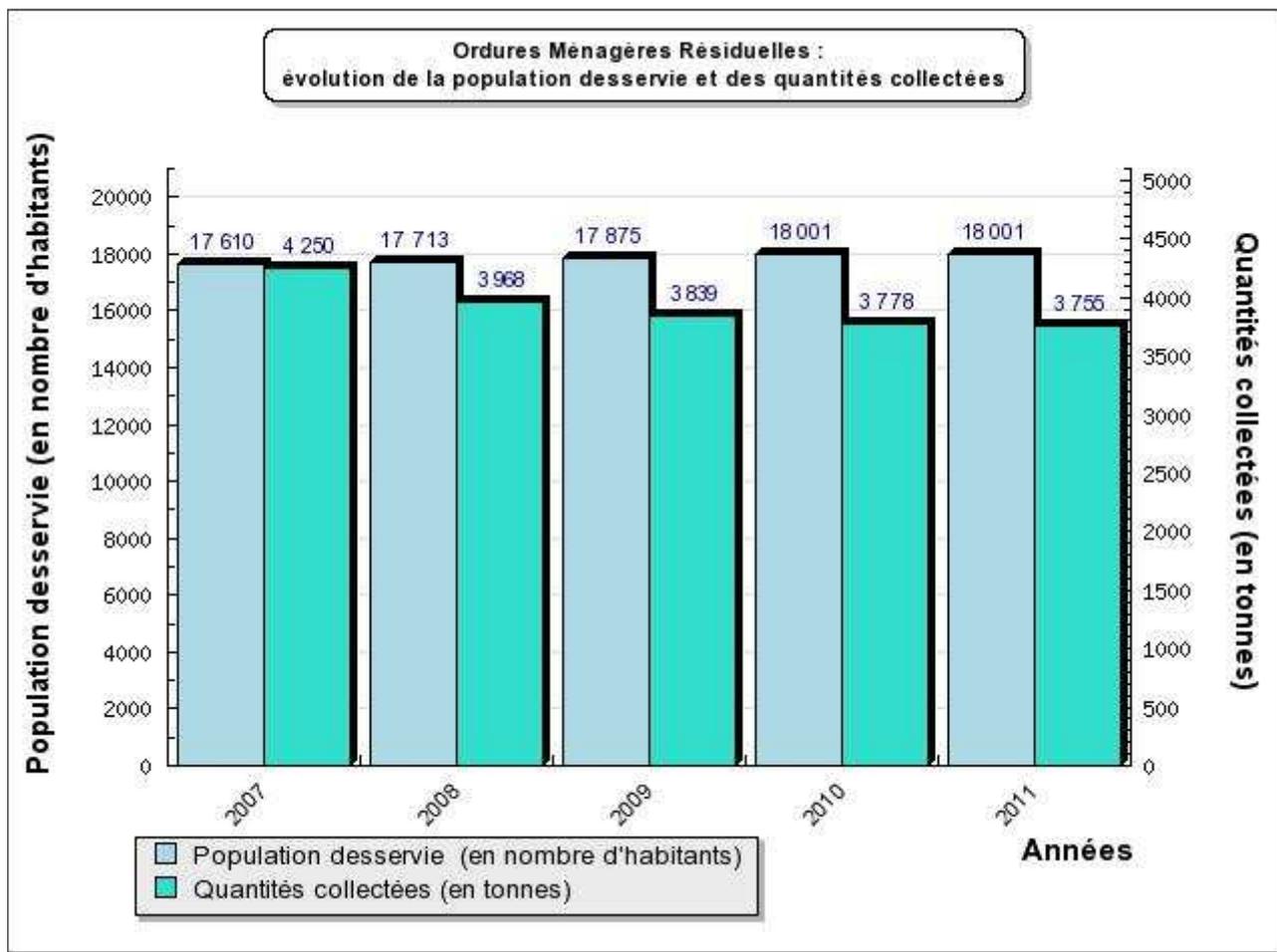
Fréquence principale de collecte (qui concerne le plus d'habitants) : 1 fois par semaine

Détail des fréquences de collecte par secteur

	Population desservie	Fréquence de collecte
Secteur 1 : préciser le nom des communes, des CC ou des quartiers	46.66 communes / 16 501 habitants	C1
Secteur 2	0.33 commune (1/3 de la commune de CLUNY : 1 500 habitants)	C2
Secteur 3		

2.3.1.3 Informations complémentaires

Evolution 2010/2011
- 23,48 tonnes soit - 0,6%



2.3.2. La collecte sélective des emballages ménagers

1 680,6 tonnes collectées

La collecte est réalisée en régie pour les emballages et les journaux magazines, le verre est collecté par un prestataire (établissements GACHON – 21 – Créancey).

Année de démarrage de la collecte du verre : 1997

Année de démarrage de la collecte des autres emballages et journaux magazines : 1997

2.3.2.1 Population desservie

	Population desservie			
	totale	des communes adhérentes	part de la population adhérente	des communes non adhérentes
Verre	18 001	18 001	100%	0
Autres Emballages et Journaux Magazines	18 001	18 001	100%	0

La population est desservie en mode « mixte » pour la collecte d'emballages :

- porte à porte : environ 65%
- points de regroupement : environ 35 % de la population desservis par 522 points

L'ensemble des habitants est desservi en points d'apport volontaire pour le verre (107) et pour les journaux magazines (81).

Les communes de *CLUNY, TRAMAYES, BLANOT, CORTAMBERT, TRIVY*, sont passées au ramassage des emballages en PAP en juin 2007 ;

Les communes de *JALOGNY, SERRIERES, BERZE-LE-CHATEL, DONZY-LE-PERTUIS, BRAY, LOURNAND, FLAGY, MASSILLY, SAINT-POINT, GERMOLLES-SUR-GROSNE, LA CHAPELLE-DU-MONT-DE-France, DOMPIERRE-LES-ORMES, BOURGVILAIN* en septembre 2008 ;

Les communes de *MONTMELARD, BRANDON, SAINT LEGER SOUS LA BUSSIERE, MONTAGNY SUR GROSNE, TRAMBLY, CHERIZET, SALORNAY SUR GUYE, SAINT PIERRE LE VIEUX, CLERMAIN, SAINTE CECILE, MATOUR* en septembre 2009.

Les communes de *BERGESSERIN, BUFFIERES, CHATEAU, CURTIL-SOUS-BUFFIERES, DONZY-LE-NATIONAL, LA VINEUSE, MASSY, MAZILLE, PRESSY-SOUS-DONDIN, SAINT-ANDRE-LE-DESERT, SAINT-VINCENT-DES-PRES, SIVIGNON, VITRY-LES-CLUNY* en septembre 2010.

Les communes de *CHEVAGNY-SUR-GUYE, LA GUICHE, LE ROUSSET, SAINT MARCELIN-DE-CRAY, SAINT-MARTIN-DE-SALENCEY* en septembre 2011.

2.3.2.2 Quantités collectées

La collecte sélective se réalise en 3 flux :

- verre
- emballages (acier, aluminium, plastique, briques alimentaires, cartonnettes)
- papiers / journaux magazines

	Total		
	Total collecté en tonnes	Population totale desservie	Quantités collectées en kg/hab desservi
Déchets d'emballages en verre	857,3	18 001	47,6
Déchets d'emballage en métaux ferreux	40,5	18 001	2,3
Déchets d'emballages en aluminium	0,4	18 001	0,0
Déchets de papiers et cartons	64,4	18 001	3,6
Déchets d'emballages en papier ou carton	146,5	18 001	8,1
Déchets d'emballages en carton complexe	15,1	18 001	0,8
Déchets d'emballages en matières plastiques	54,7	18 001	3,0
Total déchets emballages (hors verre)	321,6	18 001	17,87
Journaux et magazines	413,5	18 001	23,0
TOTAL	1 592,5	18001-	88,47

Les refus de tri correspondent à :

- 18,25 % des emballages collectés (71.81 T de refus, soit 3.99 kg/habitant)
- 3.79 % des JRM (16.28 T de refus, soit 0.90 kg/habitant)

Evolution 2010/2011
- 43 Tonnes soit - 2,5%

A noter que pour 2010 les quantités collectées par kg/habitant était de :

Pour les déchets d'emballages par habitant et par an : 18.39 kg

Pour les journaux / papiers par habitant et par an : 26.6 kg

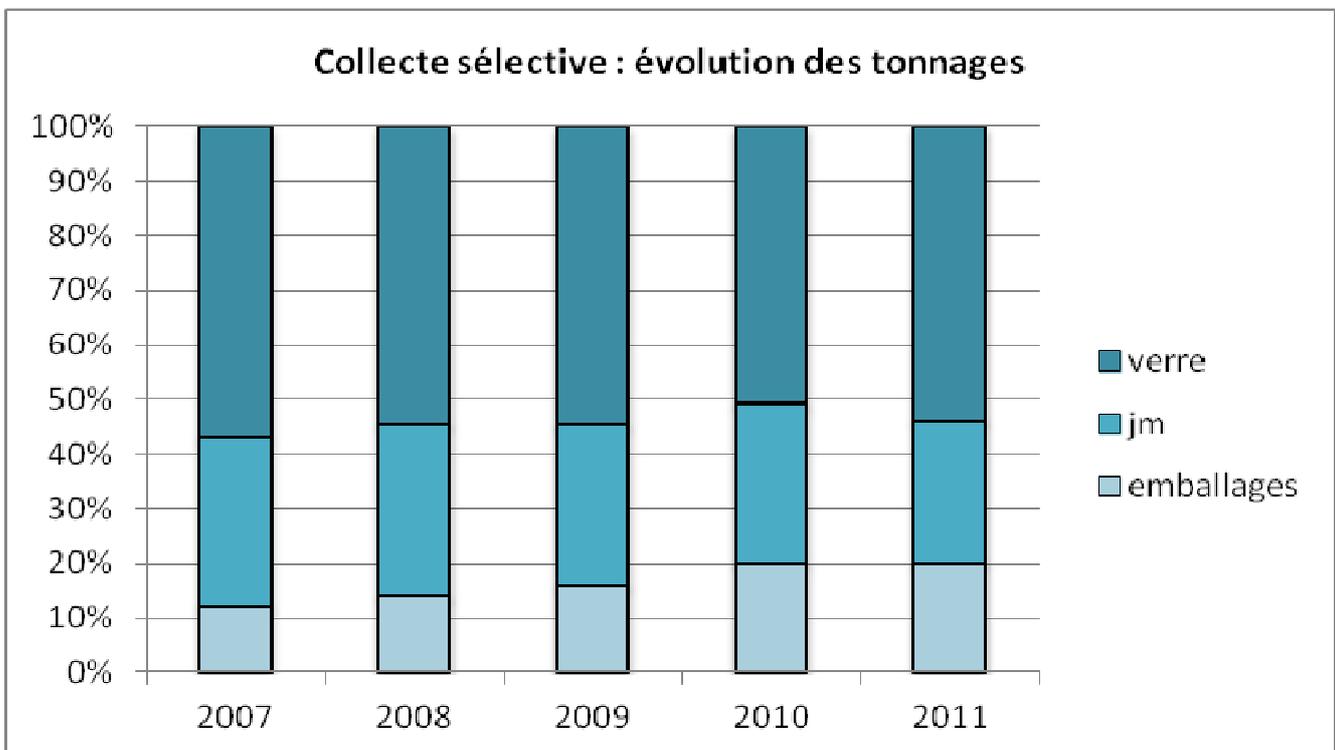
Pour le verre par habitant et par an : 46.3 kg

Les refus de tri pour 2010 correspondaient à :

- 18,1 % des emballages collectés (73 T de refus, soit 4 kg/habitant)
- 4 % des JRM (20 T de refus, soit 1,10 kg/habitant)

Evolution des quantités collectées 2010/2011 :

- VERRE : + 30 tonnes = + 36.26 %
- EMBALLAGES : - 6.8 tonnes = - 2.07 %
- JRM : - 61.1 tonnes = - 12.87 %
- REFUS DE TRI : - 4.91 tonnes = - 5.28 %



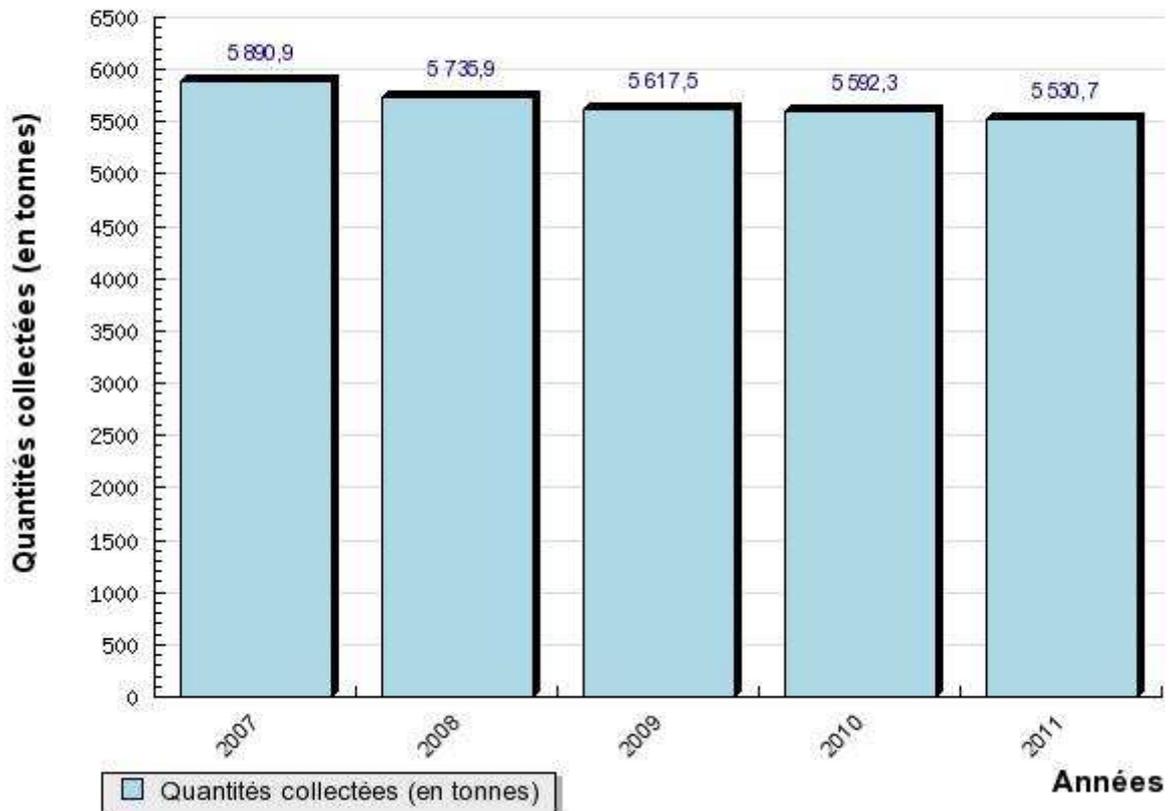
2.3.2.3 Informations complémentaires

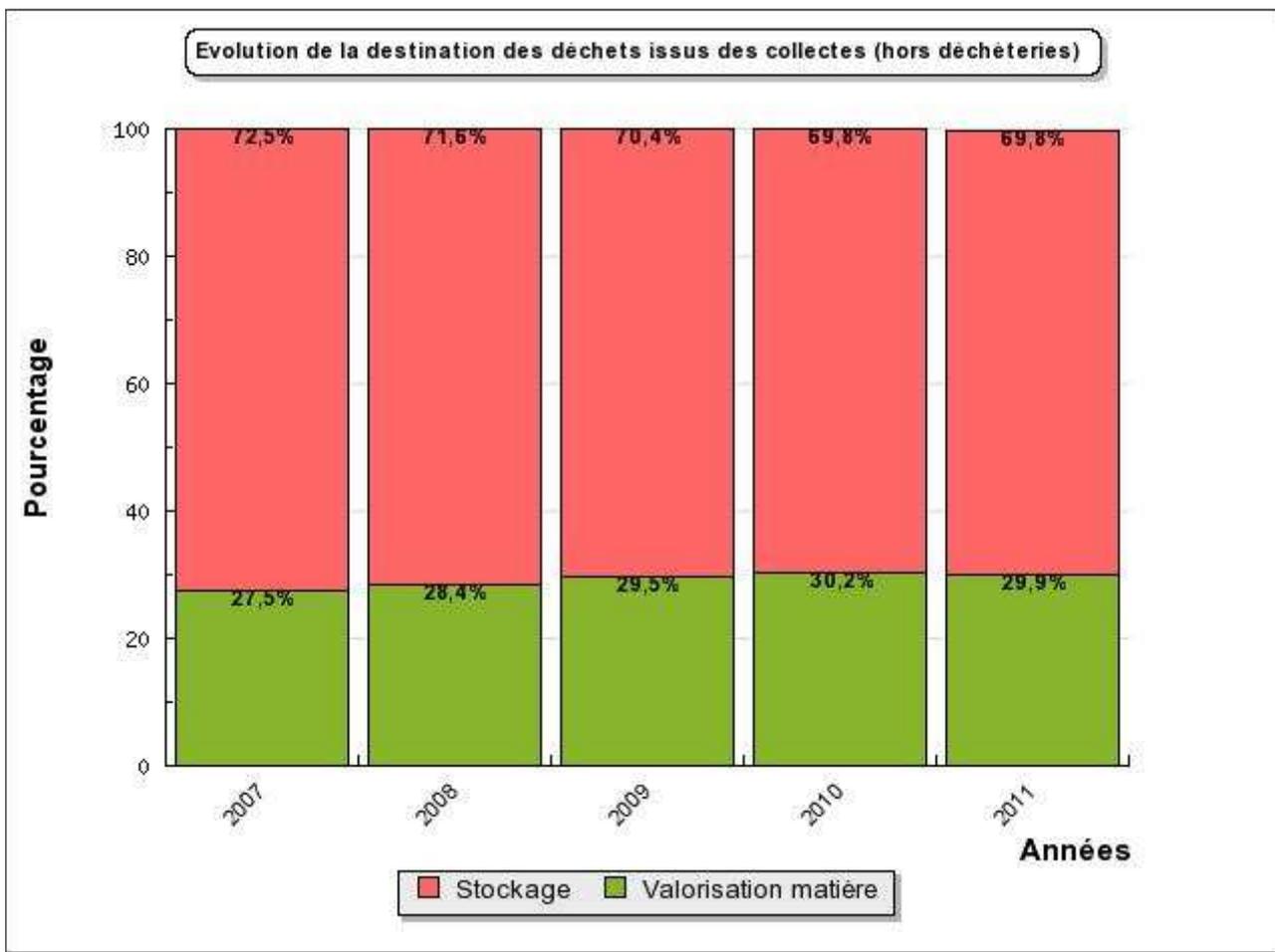
Pour information, comparaison entre les ratios par habitant au niveau du département et le SIRTOM :

matériaux collectés	Données départementales 2010		Qté kg/hab.
	tonnages collectés	quantités en kg/hbt	SIRTOM 2011
métaux ferreux	1 150,00	2,00	2,25
aluminium	69,00	0,10	0,02
cartons complexes	423,00	0,80	0,84
matières plastiques	2 426,00	4,30	3,04
papiers et cartons	3 958,00	7,00	8,14
verre	19 903,00	35,60	47,62
emballages en mélange	432,00	0,80	0
Total emballages	28 361,00	50,60	61,91
journaux magazines	16 215,00	29,00	26,55
refus de tri	4 227,00	7,60	4,89
TOTAL	48 803,00	87,20	93,35

Le SIRTOM a signé un contrat avec la société Eco Emballages le 13.07.2011 (barème E) et un contrat avec la société Eco Folio le 19/09/2008.

Déchets non ménagers : évolution des quantités collectées (en tonnes)





2.3.3. les collectes spécifiques

2.3.3.1. Collecte des textiles

Le SIRTOM a passé une convention de partenariat avec l'association RELAIS Bourgogne pour la collecte du textile, linge et chaussures usagées.

Des points d'apport volontaires sont répartis dans les communes et sur les 5 déchèteries du SIRTOM.

Tonnage collecté en 2011 = 95,3 tonnes
Soit 5,3 kg/habitants desservis

Les tonnages collectés sont triés en vue du recyclage ou de la réutilisation sur le site de Relais Bourgogne à Crissey (71).

Pour 2010, le tonnage collecté était de 91.541 tonnes (soit 5.08 kg/habitants desservis).

2.3.3.2. Collecte des DASRI

Déchets d'activité de soins et à risque infectieux

Cette collecte est mise en place depuis début 2005.

Un partenariat a été établi avec des pharmacies du territoire pour faciliter la distribution des boîtes jaunes auprès des usagers (boîtes de 1.8 litres).

Une convention quadripartite est alors signée entre le pharmacien, l'usager, le prestataire et le SIRTOM.

Nombre de conventions établies en 2011= 23 ce qui porte au total 259 convention depuis 2005.

En 2011, 332 boîtes ont été collectées dans les 2 déchèteries équipées pour la récupération de ces déchets. Les deux déchèteries ont conventionné avec l'ensemble des déchèteries. Cela correspond à environ 59,7 kg de déchets traités en valorisation énergétique (1 litre de déchet équivaut à 100 g de déchets).

Les déchets sont collectés par EDC Franche Comté (39) à raison d'une fois par trimestre.

Pour 2010, le poids total de déchets traités était de 59.4 kg.

2.3.3.3. Collecte des Déchets des Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)

Le SIRTOM a contractualisé

- le 15.02.2007 avec ERP pour la mise en place de la collecte des DEEE, selon le scénario S1 (optimisation).
- Le 15.02.2007 avec Récylum pour la collecte des lampes et tubes fluorescents

GEM F	GEM HF	Ecrans	PAM	TOTAL	kg/hbt
41.07 t	59 t	46.15 t	62.37 t	208.6 t	11.21

PAM: petit équipement électrique et électronique.

FROID: réfrigérateurs, congélateurs. HORS FROID: cuisinières, machine à laver,...

Tous ces déchets sont collectés en vue d'une valorisation matière (les quantités sont reportées dans le chapitre déchetteries).

En 2010, le poids total collecté était de 180.22 tonnes (10.09 kg/hbt).

2.3.3.4. Collecte des cartouches d'encre

Le SIRTOM a mis en place une collecte des cartouches d'encre via les déchèteries (les quantités sont reportées dans le chapitre déchèteries).

0.38 T ont été collectées en 2011, en vue du recyclage.

Tous les déchets sont collectés en vue d'une valorisation matière.

En 2010, 0.5 T ont été collectées.

2.3.4. La collecte en déchèteries

5 déchèterie(s), 18 611 habitants desservis, 4 913,6 tonnes collectées

Les cinq déchetteries sont gérées en régie par le SIRTOM.

2.3.4.1 Jours et heures d'ouverture

	Date ouverture	L	M	M	J	V	S	D	Horaires
Déchèterie de Cluny	01/01/2006	X		X		X	X		Hiver: lundi: 10h-12 et 14h-17h mercredi et samedi: 9h-12h et 14h-17h vendredi: 14h-17h été: Lundi: 10h-12h et 14h-18h Mercredi et samedi: 9h-12 et 14h-18h vendredi: 14h-18h
Déchèterie de la Guiche	01/01/2003	X					X		hiver lundi : 9h00 -12h00 samedi : 14h00 / 17h00 été lundi : 8h00 -12h00 samedi : 14h00 / 18h00
Déchèterie de Salornay sur Guye	01/01/2003	X				X	X		hiver lundi : 14h00-17h00 et samedi : 9h00 - 12h00 été lundi : 14h00-18h00 vendredi :! 14h00 - 18h00 et samedi : 8h00 - 12h00
Déchèterie de Salornay sur Guye	01/01/2003								
Déchèterie de Tramayes	01/01/1999	X		X			X		hiver: lundi : 14h-17h00 mercredi et samedi : 9h-12h00 / 14h-17h00 été lundi, mercredi, samedi : 8h00 - 12h00 / 14h00-18h00
Déchèterie de Trambly	01/01/2003	X		X			X		hiver : Lundi, mercredi : 9h00 - 12h00 - Samedi : 14h00 - 17h00 été : lundi, mercredi = 8h-12h00 samedi = 8h00-12h00 / 14h00-18h00

2.3.4.2 Déchets acceptés

Nature des déchets acceptés

	Huiles moteur	Piles et accumulateurs	Déchets amiantés	Déchets de soins - DASRI	Autres déchets dangereux	Métaux	Papiers - cartons	Plastiques - textiles - verre	Pneumatiques	Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE	Déchets verts - bois	Déchets en mélange - tout venant	Déblais et gravats
Déchèterie de Cluny	A	A	A	A	A	A	A	A	R	A	A	A	A
Déchèterie de la Guiche	A	A	R	A	A	A	A	A	R	A	A	A	A
Déchèterie de Salornay sur Guye	A	A	R	A	A	A	A	A	R	A	A	A	A
Déchèterie de Tramayes	A	A	A	A	A	A	A	A	R	A	A	A	A
Déchèterie de Trambly	A	A	R	A	A	A	A	A	R	A	A	A	A

A : accepté

R : refusé

Déchets en mélange - tout venant : Déchets en mélange

Autres déchets dangereux : Déchets acides, Médicaments non utilisés, Petits déchets chimiques en mélange, Solvants usés, Déchets de peintures, vernis, encres et colles, Déchets de produits agro-chimiques, Déchets chimiques en mélange

Papiers - cartons : Déchets de papiers et cartons

Piles et accumulateurs : Batteries usagées, Piles électriques usagées, Déchets de piles et accumulateurs

Huiles moteur : Huiles usées

Métaux : Déchets d'emballages métalliques en mélange, Déchets d'emballage en métaux ferreux, Déchets de métaux ferreux, Déchets de métaux non ferreux, Déchets métalliques

Déchets amiantés : Déchets amiantés

Plastiques - textiles - verre : Déchets de verre, Déchets de matières plastiques, Déchets textiles

Déblais et gravats : Déchets de béton, briques

Déchets verts - bois : Déchets de bois, Déchets verts

Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE : Tubes fluorescents, Encombrants ménagers divers, Equipements électriques et électroniques hors d'usage

Pneumatiques : Pneumatiques hors d'usage

Déchets de soins - DASRI : Déchets de soins et déchets biologiques infectieux

Admission des déchets des professionnels

	Origine des déchets	Accepté ou refusé	Commentaire	Conditions tarifaires
Déchèterie de Cluny Déchèterie de la Guiche Déchèterie de Salornay sur Guye Déchèterie de Tramayes Déchèterie de Trambly	Entreprises et artisans	A	accès autorisé : artisans, commerçants, entreprises exerçant l'activité ds zone. suivi de fréquentation des professionnels par bordereau	Payant – voir détail gravats, déchets verts - encombrants - bois et déchets dangereux

	Origine des déchets	Accepté ou refusé	Commentaire	Conditions tarifaires
Tarifification par types de déchets				
Tous DDM= 1 euro/kg, limités à 20 kg/semaine				
Déchets de bois : 10 euros/m3 ou 60 euros/tonne, limité à 3 m3/semaine ou 0,6 T/semaine				
Déchets verts : 10 euros/m3 ou 30 euros/tonne, limité à 3m3 ou 0,4 T par semaine				
Déchets en mélange : 20 euros/m3 ou 90 euros/tonne, limité à 3 m3/semaine ou 0,4 T/semaine				
Déchets de béton, briques : 20 euros/m3 ou 15 euros/tonne, limité à 3 m3/semaine ou 4 T/semaine				

Le SIRTOM adhère à la Charte régionale pour l'accueil des déchets des professionnels depuis le 28.03.2007.

2.3.4.3 Population desservie

	Nombre de visiteurs dans l'année	Population totale desservie	Population adhérente desservie	Population non adhérente desservie
Déchèterie de Cluny	21291	18 001	18 001	0
Déchèterie de la Guiche	2408	18 001	18 001	0
Déchèterie de Salornay sur Guye	2889	18 226	18 001	225
Déchèterie de Tramayes	8656	18 386	18 001	385
Déchèterie de Trambly	6163	18 001	18 001	0
TOTAL sans double compte	41407	18 611	18 001	610

Fréquentation des professionnels (payant):

déchèterie	Nombre de visites de professionnels dans l'année	En % des fréquentations
Déchèterie de Cluny	218	1.02 %
Déchèterie de La Guiche	3	0.12 %
Déchèterie de Salornay sur Guye	27	0.93 %
Déchèterie de Tramayes	62	0.72 %
Déchèterie de Trambly	54	0.88 %
TOTAL sans double compte	364	0.88 %

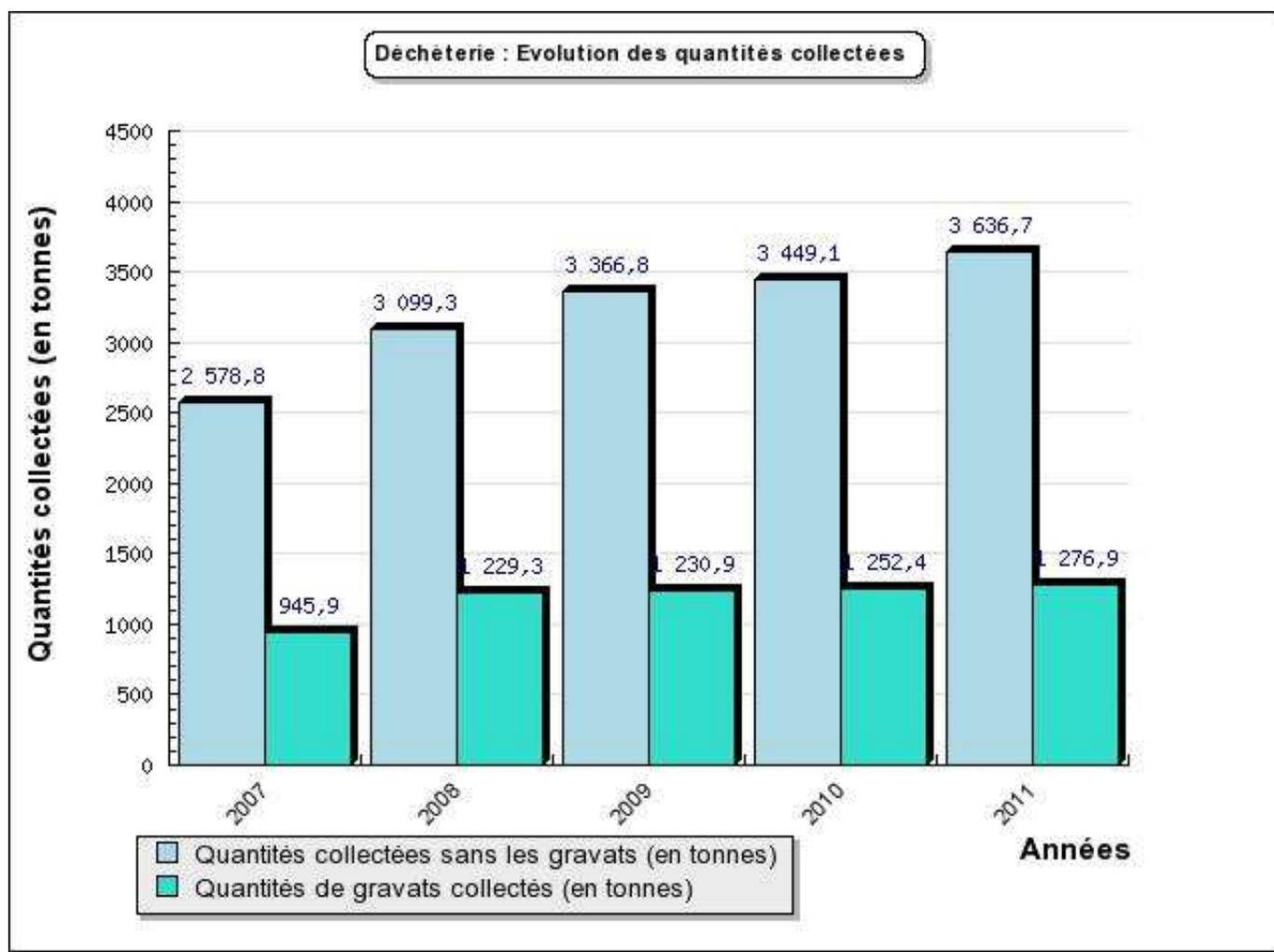
2.3.4.4 Quantités collectées

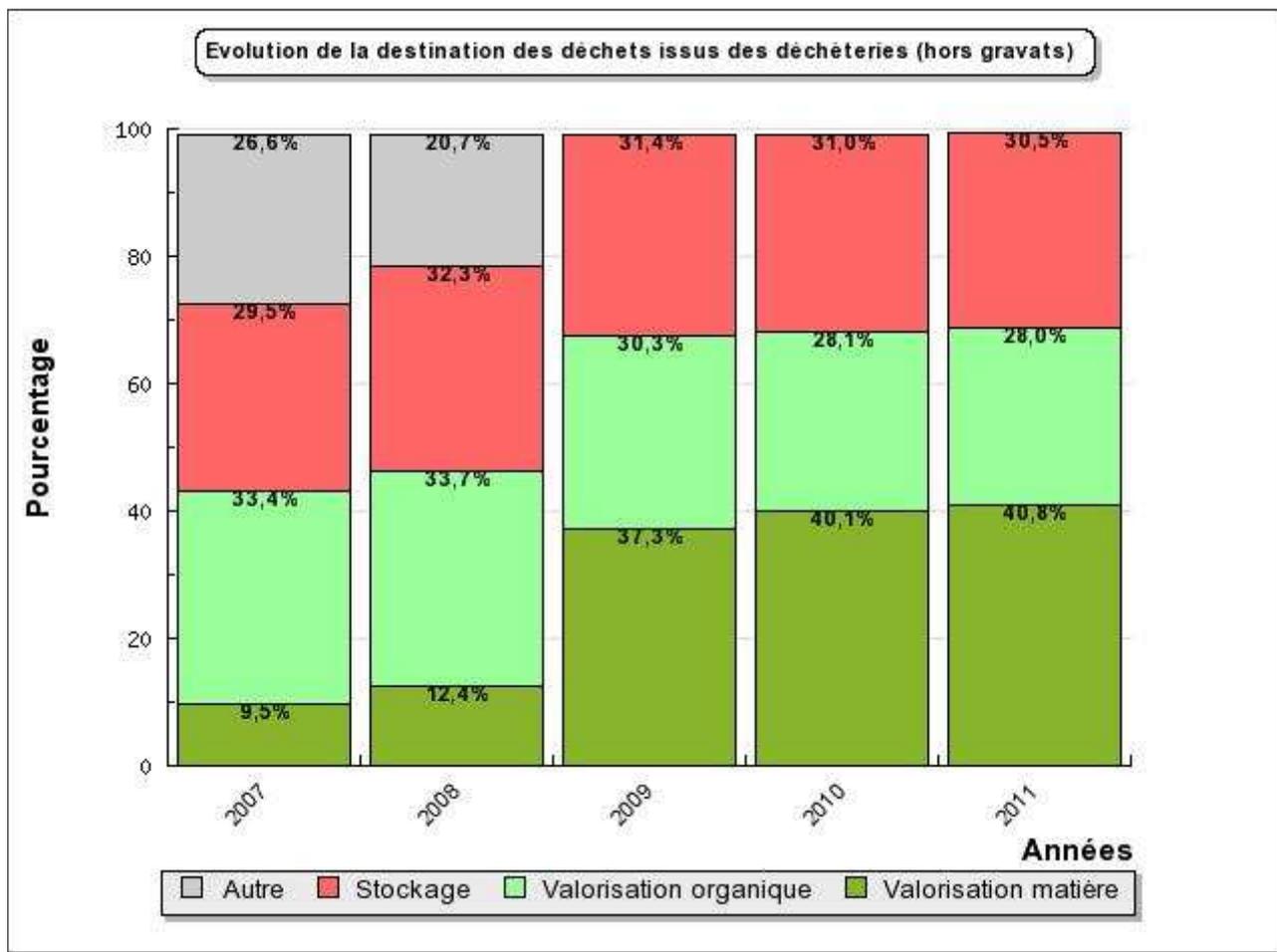
déchèterie	La guiche	Salornay	Cluny	Tramayes	Trambly	tonnage	kg/hbt
cartons	9,58	32,36	140,08	42,60	43,18	267,80	14,39
bois	43,16	85,56	319,30	99,86	132,32	680,20	36,55
déchets verts	82,90	134,32	566,10	131,66	104,56	1 019,54	54,78
ferrailles	23,50	37,88	135,28	54,80	60,18	311,64	16,74
DEEE	12,49	23,43	98,54	33,94	40,20	208,60	11,21
DNR	73,98	140,28	525,92	172,04	181,32	1 093,54	58,76
Corp gras alimentaires	0,20	0,00	2,42	0,36	0,35	3,32	0,18
Total déchets banals	245,81	453,83	1 787,64	535,26	562,10	3 584,64	192,61
piles	0,25	1,05	1,78	0,37	0,61	4,07	0,22
batteries	0,00	0,00	0,00	1,56	0,00	1,56	0,08
Emballages métalliques en mélange	0,02	0,06	0,28	0,09	0,09	0,54	0,03
huiles minérales	0,32	1,46	2,51	0,97	1,54	6,80	0,37
amiante	0,00	0,00	7,54	8,20	0,00	15,74	0,85
lampes et tubes fluo	0,00	0,00	0,16	0,10	0,17	0,43	0,02

peintures, vernis, colles,	1,50	2,53	7,47	3,32	2,85	17,66	0,95
produits agro-chimiques	0,08	0,33	0,30	0,20	0,18	1,09	0,06
Solvants usées	0,21	0,38	1,42	0,88	0,60	3,48	0,19
autres DDM	0,05	0,09	0,30	0,12	0,12	0,68	0,04
Total déchets dangereux	2,43	5,90	21,76	15,81	6,15	52,05	2,80
TOTAL hors gravats	248,24	459,73	1 809,40	551,07	568,25	3 636,69	195,41
gravats, déblais, briques...	59,85	182,00	683,10	174,80	177,15	1 276,90	68,61
TOTAL DECHETERIE	308,09	641,73	2 492,50	725,87	745,40	4 913,59	264,02

2.3.4.5 Informations complémentaires

Evolution des quantités 2010/2011
+ 188 tonnes (hors gravats) soit + 5,4%
(les gravats augmentent de 1.96 %)





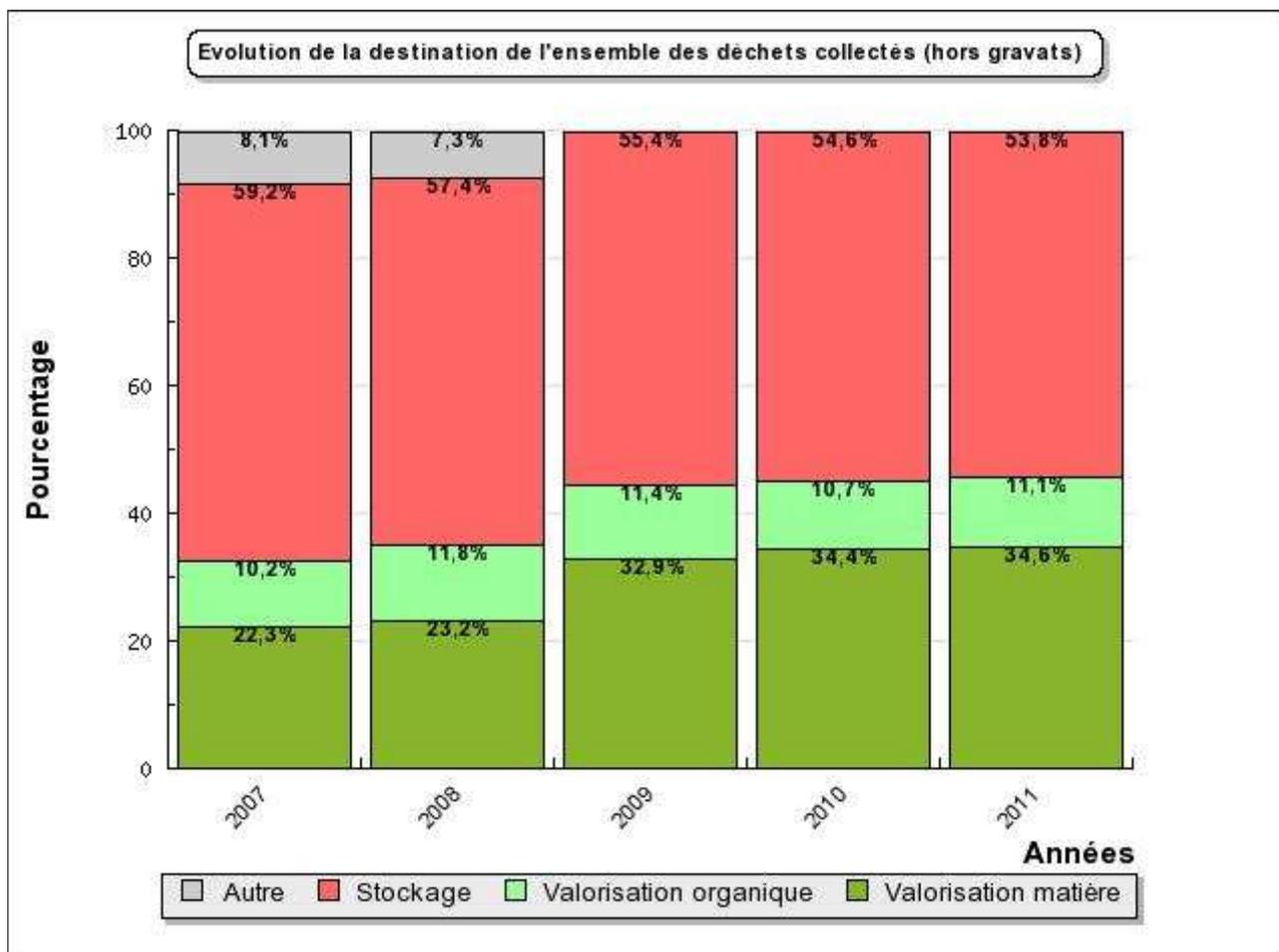
2.4. EVOLUTION DES COLLECTES

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
OMR	4712	4314,24	4496,02	4 250,36	3967,94	3839,44	3 778,30	3 754,82
emballages	1502,2	1580,84	1573,48	1 585,16	1675,92	1666,93	1 722,43	1 680,56
déchèteries	1285,08	2498,52	2640,48	2 757,20	3099,36	3367,37	3 449,00	3 636,69
C spécifiques	0	0,2	0,246	64,1	91,55	112,151	91,60	95,36
TOTAL	7499,28	8393,8	8710,226	8 656,82	8834,77	8985,89	9041,33	9 167,43

2.5. LES DESTINATIONS DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES COLLECTES

*9 167.43 tonnes de déchets collectés (hors gravats)
dont 46% orientés valorisation matière, biologique et énergétique*

En 2010, 45.38% des déchets collectés étaient valorisés.



2.5.1. Destination des déchets issus des collectes (hors déchèterie)

Type de déchets	Quantité collectée en tonnes	Destination	Commune d'implantation et/ou département
Déchets infectieux de soins médicaux	0,1	Incineration Rocheft sur Nenon - HOLCIM - ROCHEFORT- SUR-NENON	39 - Rocheft-sur- Nenon
Déchets d'emballage en métaux ferreux	40,5	Centre de Tri Rillieux-la-Pape - Veolia Proprete Rhin Rhône Siège Social	69 - Rillieux-la-Pape

Type de déchets	Quantité collectée en tonnes	Destination	Commune d'implantation et/ou département
Déchets d'emballages en aluminium	0,4	Centre de Tri Rillieux-la-Pape - Veolia Proprete Rhin Rhône Siège Social	69 - Rillieux-la-Pape
Déchets d'emballages en verre	857,3	Recyclage Verre - SGE Chalon sur Saône	71 - Chalon-sur-Saône
Déchets de papiers et cartons	64,4	Centre de Tri Mâcon - ONYX EST - Mâcon	71 - Mâcon
Déchets d'emballages en papier ou carton	146,5	Centre de Tri Rillieux-la-Pape - Veolia Proprete Rhin Rhône Siège Social	69 - Rillieux-la-Pape
Déchets d'emballages en carton complexe	15,1	Centre de Tri Rillieux-la-Pape - Veolia Proprete Rhin Rhône Siège Social	69 - Rillieux-la-Pape
Journaux et magazines	413,5	Centre de Tri Mâcon - ONYX EST - Mâcon	71 - Mâcon
Déchets d'emballages en matières plastiques	54,7	Centre de Tri Rillieux-la-Pape - Veolia Proprete Rhin Rhône Siège Social	69 - Rillieux-la-Pape
Déchets de vêtements en textiles	95,302	Tri de textiles - le Relais Bourgogne	71 - Crissey
Ordures ménagères résiduelles	3 754,8	Cet2 Granges	71 - Granges
Refus de tri	16,3	Uiom Rillieux la Pape - Valorly	69 - Rillieux-la-Pape
Refus de tri	71,8	Cet2 Colombier-Saugnieu - Gravco	69 - Colombier-Saugnieu

2.5.2. Destination des déchets issus des déchèteries

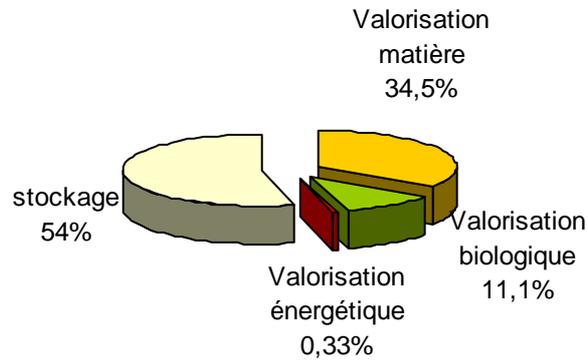
Type de déchets	Quantité collectée en tonnes	Destination	Commune d'implantation et/ou département
Solvants usés	3,5	Uiom de Saint-Maurice-l'Exil - Tredi	38 - Saint-Maurice-l'Exil
Huiles usées	6,8	Régénération Huiles Lillebonne - COMPAGNIE FRANCAISE ECO HUILE	76 - Lillebonne
Déchets de produits agro-chimiques	1,1	Uiom de Saint-Maurice-l'Exil	38 - Saint-Maurice-l'Exil
Déchets de peintures, vernis, encres et colles	17,7	Uiom de Saint-Maurice-l'Exil	38 - Saint-Maurice-l'Exil
Petits déchets chimiques en mélange	0,7	Uiom de Saint-	38 - Saint-Maurice-

Type de déchets	Quantité collectée en tonnes	Destination	Commune d'implantation et/ou département
		Maurice-l'Exil	l'Exil
Déchets de métaux ferreux	311,6	GENESTIER	Dept 71
Déchets d'emballages métalliques en mélange	0,5	Incinération Déchets Solides Rouen - Triadis	76 - Rouen
Déchets de papiers et cartons	267,8	Centre de Tri Mâcon	71 - Mâcon
Déchets de bois	680,2	Tri de déchets banals et dangereux - Epur Centre Est - Mâcon	71 - Mâcon
Equipements électriques et électroniques hors d'usage	208,6	Tri, regroupement ou démontage	
Encombrants ménagers divers	1 093,5	Cet2 Granges	71 - Granges
Composants hors d'usage de machines et d'équipements	0,0	Réutilisation, réemploi	Dept 69
Piles électriques usagées	4,1	Valorisation matière	
Batteries usagées	1,6	GENESTIER	Dept 71
Tubes fluorescents	0,4	Recyclage	
Corps gras	3,3	Tredi	Dept 38
Déchets verts	1 019,5	Plate-forme de Compostage Mâcon - Awt	71 - Mâcon
Déchets de béton, briques	1 276,9	CARME - Mâcon (Fr Lumières)	Dept 71
Déchets amiantés	15,7	Cet2 Torcy (sita) - Sita Centre Est - Torcy	71 - Torcy

2.5.3. Destination de l'ensemble des déchets collectés (hors gravats)

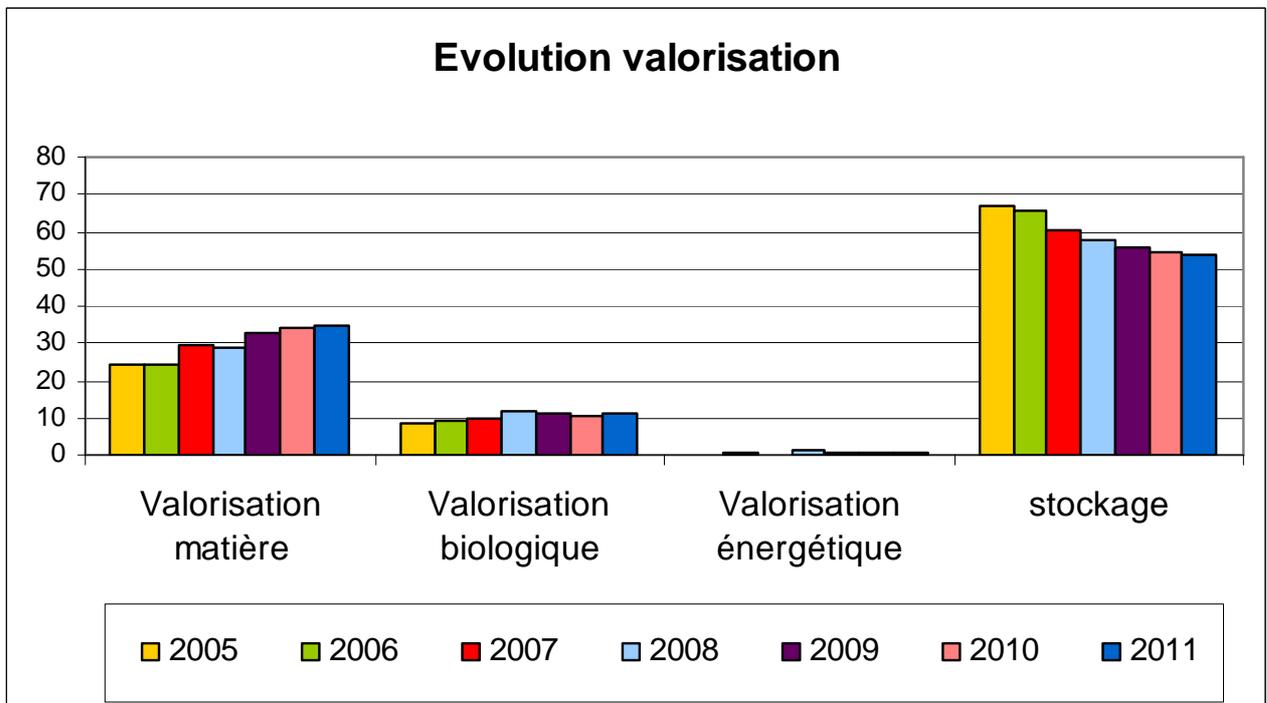
	Valorisation matière	Valorisation biologique	Valorisation énergétique	stockage	TOTAL	kg/ha b	%
collecte OMR				3 754,82	3 754,82	208,59	
CS matériaux secs	1 592,47			88,09	1 680,56	93,36	
CS Biodéchets					0,00	0,00	
CS spécifiques	95,30		0,06		95,36	5,30	
TOTAL OM hors apport en déchèterie	1 687,77	0,00	0,06	3 842,91	5 530,74	307,25	60,33%
Déchets déchèteries	1 477,62	1 019,54	30,25	1 109,28	3 636,69	195,41	38,37%
TOTAL OM et déchèteries	3 165,39	1 019,54	30,31	4 952,19	9 167,43	509,27	100,00%
kg/hab	175,85	56,64	1,68	275,11	509,27		
%	34,53%	11,12%	0,33%	54,02%	100,00%		

Bilan modes de traitement

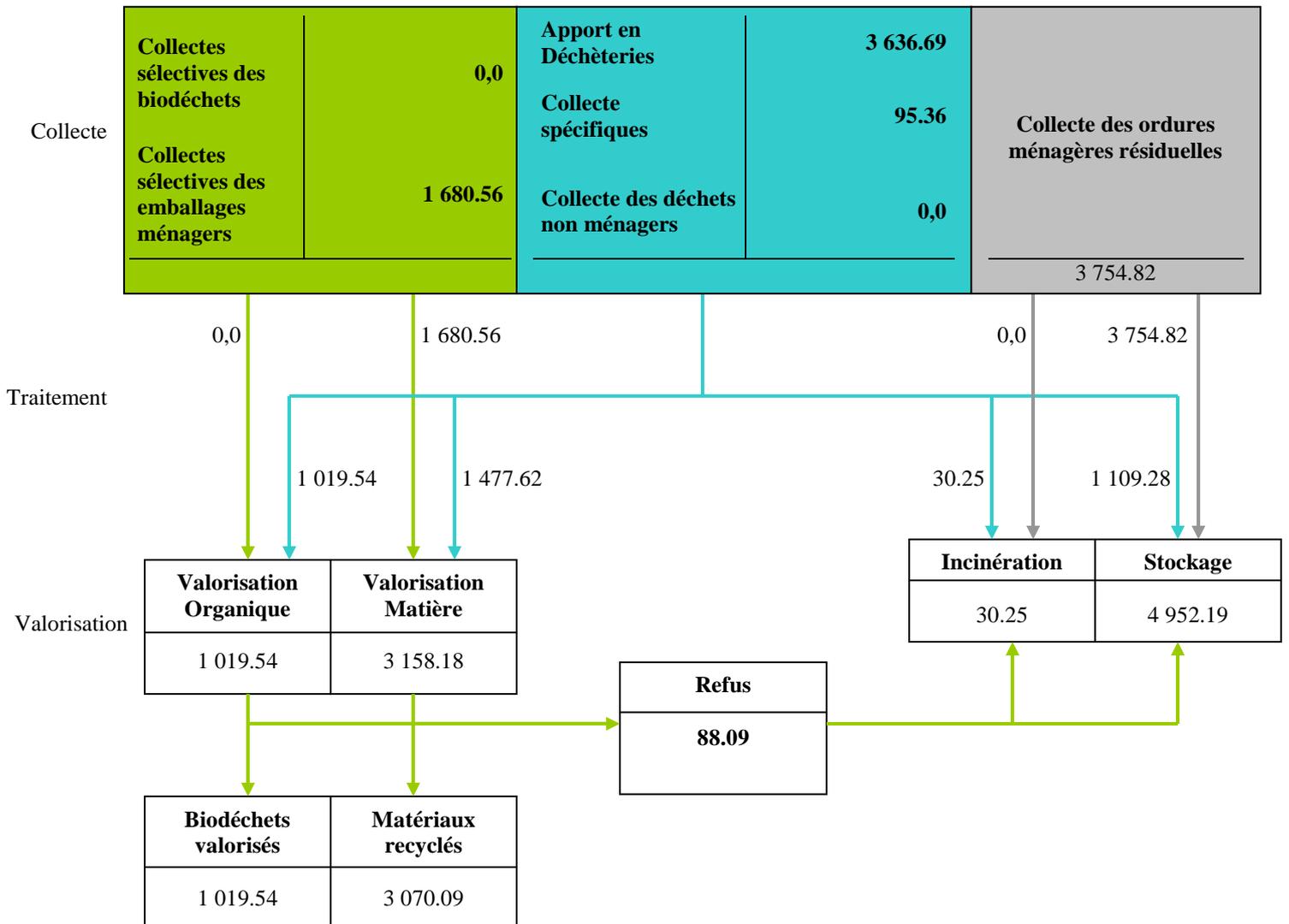


2.5.4. Evolution de la valorisation

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Valorisation matière	24,03	24,36	29,6	29,13	32,46	34,32	34,50
Valorisation biologique	8,85	9,47	9,97	11,81	11,23	10,71	11,10
Valorisation énergétique	0,3	0,38	0,24	1,63	0,44	0,36	0,33
stockage	66,83	65,79	60,19	57,43	55,87	54,62	54,00



2.5.5. Synoptique des flux pour les déchets ménagers et assimilés collectés (hors gravats) (en tonnes)



3. DES INDICATEURS FINANCIERS

BUDGET 2011	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	2 306 529.57	2 337 821.51
INVESTISSEMENT	1 591 118.38	1 077 937.74
TOTAL	3 897 647.95	3 415 759.25

Les participations de collectivités membres, basées sur les Taxes d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sont de 1 680 000 € pour 2011 et représentent 71.86 % des recettes de fonctionnement du SIRTOM, et 49.18 % des recettes totales (*en 2010, 80.42 % des recettes de fonctionnement et 48.42% des recettes totales*).

La dette en capital au 31 décembre 2011 est de 2 142 712.62 €.

Le coût moyen de la TEOM prélevée ramené à l'habitant est de 93.33 €.

Les coûts par type de déchets sont les suivants :

Année 2011	Flux des déchets							Total	Coûts 2010
	Montants en € HT / habitant	Ordures ménagères résiduelles	VERRE	EMB.	JM	Déchets des déchetteries	Déchets des activités de soins		
Coût complet	45.93	2.34	23.38	6.04	28.42	0.26	3.7	110.08	100.94
Coût technique	45.52	0.96	20.75	4.21	25.01	0.26	3.67	100.36	92.87
Coût partagé	45.52	0.75	12.38	3.66	24.36	0.26	3.67	90.6	84.85
Coût aidé HT	44.05	0.67	11.64	3.47	23.46	0.25	3.55	87.08	81.37
Coût imputé	38.91	2.03	19.83	5.12	25.33	0.22	3.14	94.57	88.69
Année 2011	Flux des déchets							Total	Coûts 2010
Montants en € HT / tonnes	Ordures ménagères résiduelles	VERRE	EMB.	JM	Déchets des déchetteries	Déchets des activités de soins (coût/kg)	Gestion du passif		
Coût complet	220.19	49.15	1069.93	253.09	140.69	77.48	7.34	218.42	201.38
Coût technique	218.22	20.13	949.22	176.14	123.78	76.77	7.28	199.13	185.27
Coût partagé	218.22	15.73	566.54	153.24	120.6	76.77	7.28	179.77	169.28
Coût aidé HT	211.2	14.13	532.38	145.15	116.11	74.24	7.04	172.79	162.33
Coût imputé	186.52	42.53	907.17	214.64	125.37	67.21	6.22	187.65	176.93

- * **Coût complet** : totalité des charges hors TVA ;
- * **Coût technique** : coût complet moins les produits à caractère industriel (ventes de matériaux, d'énergie...);
- * **Coût partagé** : coût technique moins les soutiens apportés par les sociétés agréées (OCAD3E et Eco-Emballages) ;
- * **Coût aidé HT** : coût partagé moins les aides reçues;
- * **Coût imputé** : ensemble des sommes perçues pour financer le service (TEOM, redevances et assimilés, contributions).

COMPARAISON RECETTES / DEPENSES pour collecte sélective / déchetteries

		H.T.	T.T.C.	DIFF. RECETTES	DIFF. RECETTES
				DEPENSES	DEPENSES
DEPENSES TRAITEMENT		576 446,14 €	608 734,50 €	(sans soutiens)	(avec soutiens)
OM	VALEST	261 793,23 €	276 191,86 €	-276 191,86 €	-276 191,86 €
JM	VEOLIA	26 975,79 €	28 459,46 €	3 638,03 €	13 481,75 €
EMBALLAGES	VEOLIA	63 260,88 €	66 740,23 €	-23 022,88 €	-
VERRE	GACHON	28 367,40 €	29 927,61 €	-5 435,13 €	-
					125 861,99 €
CARTONS	VEOLIA	9 825,60 €	10 366,01 €	-785,19 €	-785,19 €
BOIS	EPUR	41 931,96 €	44 238,22 €	-44 238,22 €	-44 238,22 €
DECHETS VERTS	AWT	40 174,92 €	42 384,54 €	-42 384,54 €	-42 384,54 €
ENCOMBRANTS / DNR	VALEST	76 137,43 €	80 324,99 €	-80 324,99 €	-80 324,99 €
DMS / DDM	TRIADIS	20 082,86 €	21 187,42 €	-21 187,42 €	-21 187,42 €
AMIANTE	SITA	3 755,45 €	3 962,00 €	-3 962,00 €	-3 962,00 €
DASRI	GROUPE GC	4 140,60 €	4 952,16 €	-4 952,16 €	-4 952,16 €
DEPENSES TRI / RECYCLAGE		210 536,56 €	222 116,07 €		
PRODUITS REVENTE / SOUTIENS		332 932,48 €	332 932,48 €	-451 520,16 €	-275 802,02 €
plastiques	VALORPLAST	21 076,99 €	21 076,99 €		
emr / ela	EMIN LEYDIER	15 156,74 €	15 156,74 €		
verre	SAINT GOBAIN	24 492,48 €	24 492,48 €		
acier	ARCELOR	6 926,14 €	6 926,14 €		
aluminium	REGEAL / AFFIMET	557,48 €	557,48 €		
journaux magazines / gros magasins	VEOLIA	32 097,49 €	32 097,49 €		
PRODUITS CS		100 307,32 €	100 307,32 €		
ferrailles	GENESTIER	46 534,40 €	46 534,40 €		
batteries	GENESTIER	791,80 €	791,80 €		
cartons	VEOLIA	9 580,82 €	9 580,82 €		
PRODUITS DECHETTERIES		56 907,02 €	56 907,02 €		
soutiens ECO EMBALLAGES 2011	ECO EMBALLAGES	154 320,00 €	154 320,00 €		
DEEE 2011	OCAD3E	11 554,42 €	11 554,42 €		
PAPIER 2011	ECOFOLIO	9 843,72 €	9 843,72 €		
SOUTIENS		175 718,14 €	175 718,14 €		

4. DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES

4.1. PREVENTION ET COMMUNICATION ENVERS LES USAGERS

Mesures engagées

Mise en place d'un programme de prévention (PLP) sur le territoire du SIRTOM de la Vallée de la Grosne, en partenariat avec la Communauté de communes du Tournugeois et la Communauté de communes du Mâconnais Val de Saône. Embauche d'une chargée de mission à partir d'août 2010. Objectif du programme : réduction de la production des déchets ménagers de 7% sur 5 ans.

Actions de communication

Actions de communications menées sur les déchets

- Edition 2 fois par an d'un journal intercommunal sur les déchets.
- Insertion d'articles dans bulletins municipaux et dans les journaux locaux.
- Edition d'un guide tri.
- Organisation de réunions publiques.
- Organisation d'actions dans les écoles : tri à l'école, visite du centre de tri et déchèterie, intervention consommateurs durables, concours ressourceries.
- Site internet avec pages dédiés aux déchets.
- Animations en déchèteries : sur les ressourceries
- Réalisations supports ou actions de communication spécifiques sur la prévention : frises réalisées par les écoles sur les ressourceries

Projets d'actions de communication sur les déchets

- Actions prévues l'année prochaine : poursuites des publications, mise en place de spots radio, panneau d'information sur camion de collecte.

Actions de prévention

Actions de prévention sur les déchets

- Action de réduction de la consommation de papier : Utilisation de brouillons, impression livret et recto verso
- Développement d'achats éco-responsables : Achat de produit Eco labellisés (papier, produits d'entretien, papeterie)
- Critères introduits dans les marchés publics

Actions avec les acteurs économiques

- Autres actions : Mise en place de système de prêt de gobelets réutilisables/prestation de lavage exécutée par ESAT
- Partenariat avec association pour réemploi encombrants collectés : réseau de ressourceries Sud Bourgogne

Actions visant à réduire les flux

Compostage domestique

Opérations de compostage domestique démarrées en 2007

Nombre total de composteurs individuels installés 1640

Nombre de composteurs distribués dans l'année 80

Complément Compostage domestique - Bourgogne

Nombre de foyer potentiellement concernés maisons avec jardin : 6000

Mise en place d'un suivi de l'opération : Enquête de satisfaction

Un maître composteur et un guide composteur au sein de la collectivité

Une opération de compostage en pied d'immeuble ou de quartier depuis 2011

Nombre de logements concernés 16

Nombre de foyers participants 16

Mise en place d'un suivi de l'opération : suivi dans le cadre du PLP

DEEE

Collecte des DEEE

Nombre de points de collecte sur le territoire dans les 5 déchèteries

5. ANNEXES

5.1. LES DESSERTES COMMUNALES

Dept	Commune	Adh	OMR	Verre	Autres emballages	Biodéchets	Apports en Déchèterie
71	Bergesserin	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Berzé-le-Châtel	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Blanot	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Bourgvilain	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Brandon	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Bray	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Buffières	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Château	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Chérizet	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Chevagny-sur-Guye	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Clermain	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Cluny	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Cortambert	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Curtil-sous-Buffières	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Dompierre-les-Ormes	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Donzy-le-National	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Donzy-le-Pertuis	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Flagy	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Germolles-sur-Grosne	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Jalogny	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	La Chapelle-du-Mont-de-France	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	La Guiche	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	La Vineuse	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Le Rousset	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Lournand	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Massilly	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Massy	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Matour	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Mazille	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Montagny-sur-Grosne	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Montmelard	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Passy						X
71	Pressy-sous-Dondin	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Sailly						X
71	Saint-André-le-Désert	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-Léger-sous-la-Bussière	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-Marcelin-de-Cray	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-Martin-de-Salencey	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-Pierre-le-Vieux	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-Point	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-Vincent-des-Prés	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Sainte-Cécile	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Salornay-sur-	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X

Dept	Commune	Adh	OMR	Verre	Autres emballages	Biodéchets	Apports en Déchèterie
	Guye						
71	Serrières	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Sigy-le-Châtel						X
71	Sivignon	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Tramayes	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Trambly	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Trivy	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Vitry-lès-Cluny	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X

Adh : Adhérent

PAP : porte à porte

AV : apport volontaire

MIXTE : mixte